

### Sommaire du dossier d'enquête publique Modification n°2 du PLU

#### Pièce exigées au titre de l'article R123-8 du code de l'environnement

- A Note de présentation (article R123-8-2° du code de l'environnement)
- B Pièces exigées au titre de l'article R123-8-3° du code de l'environnement
- C Avis émis (article R123-8-4° du code de l'environnement)
- D Concertation publique (article R123-8-5° du code de l'environnement)
- E Autorisations nécessaires pour réaliser le plan (article R123-8-6° du code de l'environnement)

#### Dossier prévu par la réglementation relative à l'opération projetée : Dossier de la Modification n°2 du PLU

Nota Bene :

Seules les pièces modifiées par la présente modification n°2 du PLU sont reproduites ici.  
Concernant les pièces inchangées, cf. dossier PLU approuvé le 21/12/2017

- 0 Actes de procédure M2
- 1 Exposé des motifs des changements apportés
- 3 Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- 4 Règlement
  - 4a Règlement partie écrite